

SAVEZ-VOUS LES RECONNAÎTRE? HERBE À POUX, HERBE À PUCE ET BERCE DU CAUCASE



Certaines plantes présentes au Québec peuvent causer des allergies importantes ou des brûlures sévères.
Voici trois espèces à surveiller sur votre terrain et dans vos déplacements :

Herbe à poux

Provoque des allergies saisonnières chez plus d'un million de Québécois.

 Informations officielles :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux>



 On peut reconnaître l'herbe à poux grâce à son feuillage dentelé, semblable à celui des carottes.
Source : MSSS

Herbe à puce

Cause des réactions cutanées douloureuses au contact de sa sève.

 Informations officielles :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-eliminer-l-herbe-a-la-puce>



 Feuilles lustrées regroupées par trois, rougeâtres au printemps.

Berce du Caucase

Plante exotique envahissante dont la sève peut causer de graves brûlures lorsqu'exposée au soleil.

 Très grande plante (2 à 5 m), tige creuse avec taches rougeâtres.

 Informations officielles :

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-eliminer-la-berce-du-caucase>



 En cas de doute : évitez le contact et signalez la présence. Ces plantes peuvent représenter un risque pour la santé. N'hésitez pas à consulter les fiches du gouvernement pour apprendre à les reconnaître et à les éliminer de façon sécuritaire.